

Ci-après quelques lignes représentant mon interprétation de ce qui s'est passé sur 2006 concernant dans la sous-commission Flotteur.

Situation des Flotteurs au 1^{er} avril 2007 :

Au sein de la CNNEV, l'année 2006 se caractérise par l'arrivée des flotteurs "de rivières de classe 1 et 2" et par la création associée d'une sous-commission Flotteurs.

En fait, toute l'année 2006 a été occupée à démarrer c'est à dire à définir les conditions d'activité des compétiteurs en flotteur précédemment au sein de la CNNAP. Grâce à l'amicale pression des coureurs en flotteur, particulièrement sur la fin 2006, auprès de la Direction de la FFESSM et à l'intervention de X. Sendra (DTN) et T. Ravoisier (Président de la CNNEV), les modalités d'application de l'activité flotteur en classes 1 et 2 ont été, enfin, précisées de la façon suivante :

**La Commission NAP gère les nageurs "sans appui" tandis que les nageurs avec flotteur appartiennent à la Commission NEV.
La NAPAS (Nage Avec Palmes Avec Support) n'est pas une activité reconnue au sein de la FFESSM. Elle peut exister à titre individuel ou club mais ne peut donner lieu compétitions organisées par la FFESSM ou par ses OD.**

On en déduit concrètement les points suivants :

- Au sein de la NEV, les nageurs avec flotteur courant sur des rivières et plans d'eau de classe 1 et 2 sont reconnus comme des compétiteurs,
- De ce fait, ils peuvent aspirer à participer à des compétitions régionales et nationales sur des rivières et plans d'eau de classe 1 et 2 en application du règlement NEV,
- Les courses Flotteurs nationales doivent se dérouler sur des flotteurs dont les caractéristiques sont connues et reconnues dans le règlement NEV (les supports tels que planche de surf, planche de piscine, bouée, ... ne sont pas autorisés),
- 3 courses nationales sur des rivières et plans d'eau de classe 1 et 2, réparties sur l'ensemble du territoire, sont prévues au calendrier 2007, à savoir :
 - une course contre la montre à Coutras, près de Bordeaux, organisée par le CESMA de Bègles (CIAS, le 7 juillet 2007,
 - une course en ligne le 28 octobre 2007 sur la rivière d'Etel à Saint Cado, près de Vannes, organisée par les Vénètes. A noter qu'il n'y a jamais eu de compétitions officielles de flotteurs en Bretagne. C'est peut-être l'occasion de créer une CR NEV en Bretagne /PDL.
 - une course de relais (sur 4 équipiers) sur les lacs de Cergy, dans le Nord de Paris le 11 novembre 2007.

Perspectives 2007/2008 :

Simplement,

- Assurer le déroulement, le bon déroulement des 3 épreuves nationales sur 2007. Elles doivent permettre de prouver l'existence et la crédibilité des flotteurs "en eaux calmes",
- Trouver sur 2008, un nouveau calendrier attractif de courses nationales Flotteurs "en eaux calmes",
- Développer l'activité Flotteurs dans des régions nouvelles telles que la Bretagne et le Nord.

Bonne réception.

Yann SALAÜN

